

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées - Orientales
COMMUNE DE MONTBOLO

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N° 12 / 2026

Convocation en date du 16 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Conseillers municipaux présents : 9

Quorum atteint

Affichage de la délibération en date du :

Séance du 20 mars 2026

Sous la présidence de Mme MACABIES Marie-José, nouveau Maire.

A la Mairie de Montbolo

Présents : M. BELLIER Éloi, Mme BELLIER Marie-Émmanuelle, Mme CAYRE Joëlle, Mme GAYTON Manon, Mme MACABIES Marie-José, Mme MARTIN Stéphanie, M. MOLINEZ Fabrice, M. SABARD Mathieu, M. VÉZIAT Éric

Procurations : M. LANEZ Aymeric à Mme MACABIES Marie-José

Absent(s) : Mme SINTES Trinidad remet un courrier de démission après l'élection du Maire ce 20 mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie MARTIN

OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation des délégués de la commune au Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL 66)

Vu le CGCT et notamment les articles L.5211-8, L.5212-7 et L.5711-1,

Vu les statuts du SYDEEL66, et notamment son article 8.1,

Madame Le Maire expose aux membres présents que, par suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation d'un(e) délégué(e) titulaire et d'un(e) délégué(e) suppléant(e) pour représenter la commune au Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66).

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de procéder par vote selon les modalités du scrutin public à la majorité absolue, à l'élection d'un(e) délégué(e) titulaire et d'un(e) délégué(e) suppléant(e) pour représenter la commune au sein du Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66).

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Sont ainsi déclarés élus à l'unanimité des membres présents :

- **M. LANEZ Aymeric (3^{ème} adjoint), membre titulaire,**
- **Mme CAYRE Joëlle (2^{ème} adjoint), membre suppléant,**

Afin de représenter la commune au Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme, à Montbolo, le 23 mars 2026.

Le Maire,
Marie-José MACABIES,

The image shows the official seal of the Municipality of Montbolo, which is circular and features a coat of arms with a castle and the text 'MUNICIPALITE DE MONTBOLLO' and '66-03'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Macabies'.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les 2 mois à compter de la présente publicité, ou contentieux dans les 2 mois à compter de la présente publicité par courrier adressé au Tribunal administratif de Montpellier ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site : www.telerecours.fr